



Programme de Bourses de Recherche sur le Changement Climatique en Afrique (ACCFP) - Phase III

APPEL À CANDIDATURES

10 Décembre 2014

Appel à candidatures: Programme de Bourses de Recherche sur le Changement Climatique en Afrique

Date: 10 Décembre 2014

Date limite de soumission des dossiers de candidature: 30 Janvier 2015

ACCFP propose un apprentissage expérientiel, d'éducation et des possibilités de recherche et de formation à des professionnels, chercheurs et ou étudiants africains de cycles supérieurs dans le but de renforcer leurs capacités pour faire avancer et mettre en application les connaissances acquises sur l'adaptation au changement climatique en Afrique. L'ACCFP est administré conjointement par l'Institut d'Évaluation des Ressources (IRA) de l'Université de Dar es-Salaam et le Système Global International d'Analyse, de Recherche et de Formation, au niveau mondial (START). Le secrétariat d'ACCFP a l'honneur d'annoncer un appel à candidatures (propositions de projets de recherche) sur l'adaptation au changement climatique en Afrique

Table de Matière

1.0. Contexte et justification	1
2.0. Objectif généraux, spécifiques et structure.....	1
2.1. Bourses de recherche en sciences d'adaptation	2
2.2. Bourses de politique d'adaptation	3
3.0. Thématiques prioritaires	4
3.1. <i>Le changement climatique et ressources en eau</i>	4
3.2. <i>Le changement climatique et sexes</i>	4
3.3. <i>Le changement climatique et la croissance verte</i>	5
3.4. <i>Analyse économique des options d'adaptation</i>	5
4.0. Les critères d'éligibilité	6
4.1. <i>Critères généraux d'éligibilité</i>	6
4.2. <i>Critères d'éligibilité spécifiques aux types de bourses</i>	7
5.0. Evaluation des candidatures et sélection des boursiers	8
5.1. Note conceptuelle de projet (5 pages maximum en fichier PDF ou Word)	9
6.0. Etablissements d'accueil	10
7.0. Matériel de candidature	11
8.0. Comment postuler	11
9.0. De la communication des résultats.....	13
10.0. De l'autorisation d'utilisation et la divulgation d'information	13

1.0. Contexte et justification

Faire progresser la science de l'adaptation au changement climatique est un apprentissage à vie et a toujours été un défi pour les pays en voie de développement. En dépit de diverses initiatives visant à promouvoir les connaissances sur l'adaptation au changement climatique, de nombreuses difficultés persistent jusqu'à ce jour. Compte tenu de la grande complexité des problèmes liés au changement climatique et les difficultés auxquelles la société est confrontée, les programmes de renforcement de capacité sur les changements climatiques doivent adopter une approche plus intégrée du rôle des changements climatiques dans notre environnement naturel. Par conséquent, le progrès des sciences de l'adaptation au changement climatique doit subir un changement de modèle, en prenant en considération les besoins réels de l'adaptation, au vue des impacts croissants sur l'environnement mondial et des incertitudes liées à l'évaluation de l'impact des changements climatiques, au lieu de rester confiner à ses impacts de base. Le Programme de Bourses de Recherche sur le Changement Climatique en Afrique (ACCFP) propose un apprentissage expérientiel, d'éducation, des possibilités de recherche et de formation pour les professionnels, les chercheurs et les étudiants africains de cycles supérieurs dans le but de renforcer leurs capacités pour faire avancer et mettre en application les connaissances acquises pour l'adaptation au changement climatique en Afrique.

2.0. Objectif généraux, spécifiques et structure

L'ACCFP initié en 2008 et présentement à sa troisième phase a pour objectif de faire progresser les connaissances et soutenir la recherche sur les thématiques clés du climat afin d'informer les politiques et les pratiques y afférentes en Afrique. Cette phase d'ACCFP met un accent particulier sur les ressources en eau, la dynamique des sexes, la croissance verte et des analyses économiques de l'adaptation. Au titre de cet appel à candidatures et le processus de sélection compétitif qui suivra, l'ACCFP fournira des subventions pour la formation de 30 jeunes africains universitaires, chercheurs et professionnels dans la conduite des travaux de recherche sur l'adaptation au changement climatique au court de l'année 2015. Les bourses 2015 d'ACCFP seront attribuées ainsi qu'il suit:

- **18 bourses de recherche en sciences d'adaptation**
- **12 bourses de politiques d'adaptation**

2.1. Bourses de recherche en sciences d'adaptation

Les bourses en sciences d'adaptation visent à adresser les impacts du changement climatique et l'adaptation à différentes échelles spatiales, basé sur des études conduites à travers le continent africain. Les boursiers de sciences devraient appuyer sur les connaissances déjà établies sur le changement climatique et les sciences de l'adaptation pour répondre aux besoins d'adaptation présents et futures. Ces boursiers doivent adresser au moins une des questions suivantes:

- Comment intégrer les aspects quantitatifs et qualitatifs des impacts du changement climatique et de l'adaptation pour répondre aux besoins de la société?
- Comment la science de l'adaptation évolue-t-elle dans un monde en mutation?
- Comment pouvons-nous concilier les connaissances d'adaptation à l'échelle locale à l'adaptation à des échelles beaucoup plus large, et les incertitudes associées à la compréhension de ce phénomène?
- Quelles sont les nouvelles idées disponibles pour supporter l'apprentissage et la compréhension des complexités associées aux impacts du changement climatique et de l'adaptation?

Les bourses de sciences seront octroyées à un total de 18 individus; dont (7) boursiers de niveau postdoctorale qui sont basés dans les institutions africaines et qui travaillent sur des thématiques appropriées, (7) bourses de doctorat et (4) bourses de maîtrise pour des étudiants présentement inscrits et menant des recherches liées aux changements climatiques et à l'adaptation dans le cadre d'un programme de doctorat ou de maîtrise dans une université africaine.

Les boursiers des sciences d'adaptation seront associés à un établissement d'accueil en Afrique, où ils résideront pendant au moins une partie de leur période de bourse. Les boursiers Post-doctorants et doctorants recevront une somme allant jusqu'à 14.000 USD pour leur permettre de mener leurs recherches pour la durée d'un an ; alors que les boursiers de maîtrise recevront jusqu'à 10.000 USD qui leur permettra de mener leurs travaux pendant une période d'un an. Des frais administratifs d'un maximum de 2.000 USD sera accordé aux établissements d'accueil pour répondre aux besoins d'administration y afférents.

Veillez noter que les candidats ne sont pas tenus de demander le montant maximum disponible, mais devrait justifier l'ampleur et la durée des travaux proposés par rapport aux objectifs de la recherche. La pertinence du budget proposé par rapport au plan de travail sera prise en compte dans le processus d'examen et de sélection.

2.2. Bourses de politique d'adaptation

L'objectif des bourses de politique d'adaptation est de contribuer entre autre à faire prendre conscience des questions concernant les changements climatiques et l'adaptation dans les processus de prise de décision en Afrique, et initier un dialogue avec les décideurs à cet effet. Pendant cette phase III d'ACCFP, les bourses de politique d'adaptation sont redéfinies, pour mettre un accent sur les séances de formation présentielle et des activités pratiques liés aux travaux actuels des candidats sur les politiques. Il est espéré que ce changement va permettre de cibler des candidats appropriés, avec pour objectif à long terme d'engendrer une plus grande influence dans le processus de prise de décisions et l'élaboration des politiques.

En 2015, ACCFP supportera la formation de 12 boursiers en politique d'adaptation. La bourse de politique d'adaptation commencera par deux semaines de formation accélérée. Cette formation sera axée sur l'intégration des résultats et des méthodes de recherche concernant le changement climatique dans les sphères de prise des décisions dans les pays africains. Après la formation, les boursiers de politiques seront requis d'exécuter des activités de recherche de littérature dans leur institution d'origine. L'ACCFP réunira de nouveau les boursiers de politique à la fin de leur projet pour la dissémination des résultats et l'échange d'expériences.

Les 12 bourses de politique d'adaptation devraient être offertes aux candidats méritants, qui sont censés être:

- (i) Les décideurs politiques
- (ii) Les professionnels provenant des services publics
- (iii) Les chercheurs qui ont des liens actifs existants avec l'environnement politique et les acteurs politiques.

Les boursiers de politique recevront d'ACCFP le support complet qui leur permettra de voyager pour participer à la formation (c.-à-d., un billet d'avion aller-retour en classe économique, l'hébergement, repas et autres frais accessoires). Chaque boursier recevra ensuite jusqu'à 1.500 USD pour mener des activités de recherche documentaire, et initier le processus d'engagement des décideurs de diverses manières, ceci sur une période de quatre (4) mois sous la direction d'un encadreur. Les boursiers de politique seront réunis de nouveau pour une période de consolidation des résultats d'une semaine, où ils présenteront leurs travaux et les finaliseront avec leurs encadreurs, avant leur retour dans leurs établissements d'origine pour produire un rapport final sur une période d'un mois. Des honoraires de 1.000 USD seront accordés aux boursiers qui auront terminés leurs projets avec succès.

3.0. Thématiques prioritaires

ACCFP III dispose de quatre thématiques de recherche prioritaires identifiées et décrites dans les sections qui suivent. Tous les projets de science d'adaptation et de politique d'adaptation sont appelés à adresser au moins l'une de ces thématiques et faire progresser et / ou à mettre en application les connaissances pour l'adaptation aux changements climatiques en Afrique. Les quatre domaines thématiques sont les suivants:

3.1. Le changement climatique et ressources en eau

Les ressources en eau de l'Afrique, comme dans beaucoup d'autres régions du monde, sont confrontées à de nombreux défis, y compris le changement climatique. Atteindre la sécurité en eau et alimentaire pour tous, est l'un des plus grands défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui. Au niveau communautaire, l'agriculture de subsistance et une meilleure gestion des ressources en eau pourraient aider à relever les défis liés aux ressources en eau. Au niveau national, les investissements sur les terres, l'eau et l'énergie doivent être évalués entre eux pour un développement durable. Aux niveaux régional et mondial, le commerce, la politique climatique et énergétique sont les sphères politiques importantes qui doivent être pris en considération pour le développement d'un secteur hydrologique fort. Cette thématique vise à relever les défis dont sont confrontées les ressources en eau dans le contexte de l'adaptation au changement climatique, et fournir des solutions pour la mise en œuvre des approches durables à différentes échelles et mieux comprendre comment ces échelles sont liées les unes aux autres à travers des synergies et des compromis. ACCFP III est particulièrement intéressé à soutenir la recherche sur:

1. L'exploration des incertitudes dans l'évaluation des impacts du changement climatique sur les ressources en eau et les infrastructures de développement de l'eau;
2. Le rôle des politiques, des lois, des outils de connaissance et des technologies dans l'amélioration de l'efficacité et de l'équité des bénéfices de l'eau;
3. Les impacts du changement climatique sur les deltas et les zones humides d'Afrique et le rôle des deltas dans l'amélioration de l'adaptation au changement climatique dans le secteur de l'eau.

3.2. Le changement climatique et sexes

Bien que les impacts du changement climatique soient ressentis par toutes les personnes à travers le continent, il n'affecte pas tout le monde de la même manière. Comme les hommes et les femmes sont touchés différemment, les réponses aux impacts du changement climatique diffèrent elles aussi, en particulier dans le contexte de la sauvegarde de la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance (CCAFS-FAO

2011). Ainsi donc, ACCFP supportera des candidats de science et de politique d'adaptationsur les thèmes suivant:

1. Comment des groupes marginalisés pourraient-ils être aidéspourune meilleure prise des décisions sur lesstratégies d'adaptation au changement climatique.
2. Comment lesdistinctions sociales et l'évolution des relations entre les genresont-elles appelées à jouer un rôle majeur dans le développement et la transformation des sociétés à l'égarde de l'adaptation au changement climatique.

3.3.Le changement climatique et la croissance verte

Les ressources naturelles sont la base de l'économie de nombreux pays en voie de développement et une source de revenus pour la survie des millions de personnes. Mais, la durabilité et la productivité de ces ressources (l'eau, l'énergie, les terres, les forêts et la biodiversité) sont menacées par la demande grandissante liée à la croissance démographique et des revenus, ainsi que par le changement climatique. Le développement durable désigne la transition vers une économie qui apprécie mieux les apports de capital naturel au bien-être et à la croissance économique, tout en évitant de rester cloîtrée sur des modèles de consommation et de production éphémères (Dercon, 2011). Ceci requière une croissance qui crée de nouvelles opportunités, des emplois verts et des moyens pratiques pour les populations les plus défavorisées et les plus vulnérables à s'adapter au changement, y compris au changement climatique, de manière à améliorer l'efficacité dans l'utilisation des ressources naturelles, la protection des écosystèmes et éviter des dommages irréversibles à l'environnement(OECD, 2011; World bank, 2012).Dans ce domaine thématique, ACCFP III soutiendra:

1. La recherche qui évalue la contribution de la croissance verte dans le renforcement de la gestion durable des ressources naturelles et améliorent l'efficacité de l'utilisation deces ressources.
2. La recherche sur les effets des activités du secteur privé sur la croissance verte dans les pays en voie développement et comment ceux-ci pourraient être améliorés

3.4.Analyse économique des options d'adaptation

Le changement climatique augmente la vulnérabilité des sociétés à travers le monde. Outre les efforts d'atténuation, les mesures d'adaptation sont nécessaires pour contrecarrer les effets du changement climatique. La littérature scientifique sur l'adaptation se concentre sur les impacts, la vulnérabilité et les contraintes de l'adaptation (Adger *et al.*, 2007; Smit et Wandel, 2006; Smit *et al.*, 2001). Les décideurs sont confrontés au défi de mettre en œuvre les politiques et mesures d'adaptation économiques effectives et efficaces. Malgré d'importantes recherches qui ont été

menées sur l'analyse économique des options d'adaptation, il est nécessaire de poursuivre les recherches sur les coûts et les avantages de l'adaptation au changement climatique, particulièrement au niveau des pays (Adger *et al.*, 2007). Il est évident que les coûts des investissements pour l'adaptation sont encore mal connus, il est donc nécessaire d'intensifier les efforts dans ce domaine. L'évaluation des flux financiers donne un aperçu du niveau de ressources et des mesures qui seraient nécessaires pour financer avec succès la réponse internationale contre le changement climatique, afin de élaborer des politiques relatives au changement climatique un succès et, finalement à la mise en œuvre avec succès des mesures d'adaptation. En outre, une large variété de mesures d'adaptations ont le potentiel de réduire les impacts du changement climatique à un niveau relativement bas et à faible coût, particulièrement lorsque les objectifs non-économiques tels que l'environnement et l'équité sont pris en considération (Leichenko *et al.*, 2011). Sous ce thème, ACCFP III compte soutenir les recherches ciblant entre autres les questions de:

1. L'exploration et le développement de méthodes d'évaluation économique afin de soutenir la prise de décision en matière d'adaptation au changement climatique,
2. Les efforts qui fournissent des preuves sur les coûts et avantages des options d'adaptation pour faciliter la prise de décision,
3. L'amélioration de la compréhension des investissements et des flux financiers pour l'adaptation au changement climatique.

4.0. Les critères d'éligibilité

Pour être éligible à recevoir une bourse d'ACCFP, les candidats et leurs candidatures doivent répondre aux critères généraux d'éligibilité du programme, ainsi qu'à ceux qui sont spécifiques à chaque type de bourse. Les critères généraux et spécifiques d'éligibilité aux différentes bourses sont décrits dans les sections ci-dessous. Le personnel du programme ACCFP va pré-examiner toutes les demandes pour s'assurer que les dossiers de candidatures remplissent les critères d'éligibilités. Les dossiers ne répondant pas à tous les critères d'éligibilité seront purement et simplement écartés de la procédure de sélection.

4.1. Critères généraux d'éligibilité

Toutes les demandes adressées à l'ACCFP doivent répondre aux critères généraux d'éligibilité suivants:

1. Le candidat doit être citoyen d'un pays africain;
2. Avoir au maximum 40 ans en date du 31 Décembre 2014;

3. Le projet proposé pour la bourse et les activités doivent être clairement liés au changement climatique, et susceptible de faire avancer l'adaptation au changement climatique en Afrique, dans le domaine de mise au point thématique choisie;

4. Les dossiers de candidature complets doivent être reçus par le secrétariat de l'ACCFP avant la date limite.

4.2. Critères d'éligibilité spécifiques aux types de bourses

Les candidats à la bourse d'ACCFP doivent également répondre aux critères qui suivent, selon le type de bourse choisi.

Les potentiels boursiers de politique d'adaptation doivent:

1. Être titulaire d'une maîtrise ou d'un doctorat ou un diplôme de Licence plus 2 années d'expérience professionnelle ou plus dans un domaine lié à la politique, à la planification et/ou la gestion des ressources sensibles au climat, secteurs, systèmes ou moyens de subsistance;
2. Travailler présentement dans une organisation qui influence ou a le potentiel d'influencer les politiques et la prise de décision dans les secteurs sensibles au climat en Afrique;
3. Soumettre un formulaire d'appui institutionnel (voir ci-dessous) qui confirme l'approbation officielle de l'institution d'origine du candidat à sa participation au programme ACCFP, et son engagement à faire participer le candidat dans des travaux liés au changement climatique après l'expérience acquise pendant la période de la bourse.

Les potentiels boursiers de science d'adaptation doivent:

(Pour les scientifiques de niveau post doctorat)

1. Avoir achevé un doctorat en date du 31 Décembre 2014
2. Clairement décrire leurs plans de travail à la suite de l'expérience de la bourse, qui leur permettra d'élargir, d'améliorer et de rendre plus efficace leurs contributions personnelles dans l'avancé de l'adaptation au changement climatique en Afrique

(Pour les étudiants de doctorat)

1. Être inscrits à un programme de doctorat dans une université africaine;
2. Avoir défendu avec succès son projet de thèse et être activement engagé dans les travaux de recherche de la thèse liés aux risques du changement climatique et à l'adaptation au moment de cette candidature;

3. Définir clairement la composante spécifique du projet de recherche qui sera soutenue par la bourse d'ACCFP et expliquer comment les activités soutenues amélioreront la qualité scientifique globale de la recherche et de l'utilité de la recherche pour l'adaptation au changement climatique;

4. Proposer des travaux à réaliser en partenariat avec une institution d'accueil qui n'est pas l'institution d'origine du candidat (La bourse ne peut être utilisée pour soutenir le travail qui se fait à l'université à laquelle le demandeur obtiendra le doctorat);

5. Soumettre un formulaire d'appui institutionnel (voir ci-dessous) qui confirme l'approbation officielle de l'institution d'origine du candidat de sa participation dans le programme ACCFP et son engagement à faire participer le candidat dans des travaux liés au changement climatique après l'expérience de bourse.

(Pour les candidats de Maîtrise)

1. Être inscrit à un programme de maîtrise approprié et avoir un minimum de 2 ans d'expérience professionnelle dans un domaine lié à l'évaluation des risques climatiques et de l'adaptation ou l'adaptation aux changements de l'environnement de manière plus large;

2. Être employé et présentement travailler dans une institution ou une organisation dans laquelle la recherche sur les risques liés au changement climatique, la vulnérabilité et l'adaptation est menée;

3. Proposer un projet de recherche basé sur des tâches clairement définies et ciblées qui peuvent être achevées dans le délai de la bourse;

4. Proposer des activités en partenariat avec un établissement de résidence ou hôte approprié d'ACCFP qui n'est pas l'institution d'origine du candidat (Les bourses ne peuvent pas être utilisées pour soutenir un travail qui se fait dans l'établissement de résidence ou actuel du candidat);

5. Soumettre un formulaire d'appui institutionnel (voir ci-dessous) qui confirme l'approbation officielle de l'institution d'origine du demandeur de sa participation dans le programme ACCFP et son engagement à faire participer le candidat dans des travaux liés aux changements climatiques après l'expérience de bourse.

5.0. Evaluation des candidatures et sélection des boursiers

Toutes les candidatures à la bourse d'ACCFP qui répondent aux critères généraux et spécifiques d'éligibilité seront par la suite évaluées en fonction des critères suivants:

1. Le bien Fondé et la Pertinence des objectifs et de la méthodologie énoncés
2. Mérite technique du travail proposé
3. Qualifications et capacités du candidat
4. Pertinence du budget proposé
5. Pertinence du choix de l'établissement d'accueil proposé
6. Bénéfices pour les institutions d'origine et d'accueil le cas échéant.

Tous les boursiers doivent démontrer dans leur proposition de projet comment ils comptent disséminer les résultats de leur recherche en impliquant leur ministère et l'importance de ce travail pour leur pays et institution.

5.1. Note conceptuelle de projet (5 pages maximum en fichier PDF ou Word)

A ce stade, une brève note conceptuelle qui décrit le travail proposé à être soutenu par une bourse de l'ACCFP est nécessaire. Les candidats à la bourse de science de l'adaptation doivent présenter un projet de recherche original, alors que les candidats à la bourse de politique de l'adaptation doivent expliquer clairement leurs plans pour les activités de suivi et d'engagement des décideurs le cas échéant.

Veillez préparer et soumettre une note conceptuelle de projet décrivant les éléments suivants:

- (a) Le titre du projet;
- (b) Les objectifs et les raisons justificatives et le but du projet
- (c) La méthodologie décrivant comment la recherche ou activités de suivi seront menées et quelles méthodes seront utilisées;
- (d) Une déclaration sur qui sont les potentiels bénéficiaires de la recherche ou activités de suivi, et comment les résultats de ces travaux seront-ils liés aux potentiels utilisateurs de cette information
- (e) Les résultats attendus et la portée des bénéfices du projet
- (f) Un plan de travail décrivant les activités à exécuter, y compris un calendrier indiquant clairement la période proposée de la bourse (c'est à dire les dates de début et de fin), ainsi que les étapes du projet
- (g) Le budget devrait décrire tous les coûts liés au projet, par exemple: le voyage pour la collecte des données; matériaux et fournitures; et des installations et les coûts administratifs le cas échéant. Veillez respecter le maximum budgétaire pour votre type de bourse, comme indiqué ci-dessus.

Les candidats retenus pour recevoir la bourse de science d'adaptation, seront tenus de soumettre une proposition de projet complète avec narratif du budget, approuvés par

les encadreurs des institutions d'origine et d'accueil avant d'entrer en possession de leurs bourses.

6.0. Etablissements d'accueil

Les bénéficiaires de la bourse de science d'adaptation d'ACCFP, venant d'institutions africaines (leurs "Institutions d'origine"), seront placés dans une "institutions d'accueil" d'ACCFP. Les boursiers voyageront pour rejoindre cette institution hôte et y résideront afin de collaborer avec leurs encadreurs soigneusement choisis pour exécuter leurs travaux de recherches. Bien qu'ACCFP espère que les boursiers passent toute la durée de leur période de recherche dans leurs institutions d'accueil, ACCFP pourrait également se permettre une certaine souplesse en ce qui concerne la période de résidence dans les établissements d'accueil. Toutefois, le requérant doit démontrer clairement comment il / elle utilisera efficacement le temps passé à la fois dans l'établissement d'accueil et son institution d'origine, et activement maintenir une collaboration efficace entre les deux institutions. Il est attendu des institutions d'accueil qu'elles donnent aux boursiers le support requis en leur apportant l'encadrement nécessaire, en évaluant leurs performances, et en fournissant aux boursiers un cadre de travail approprié. Un appui supplémentaire pourrait comprendre l'engagement des boursiers dans les travaux de l'établissement d'accueil; leur implication dans les projets de recherche de l'institution d'accueil et des projets avec les partenaires de l'établissement hôte; la facilitation de leur participation dans les activités au sein de la société civile, le gouvernement et les organisations du secteur privé; leur donner accès aux installations institutionnelles requises (par exemple, l'informatique, les données et les installations de laboratoire); et / ou de fournir une formation spécialisée, telle que la participation des boursiers à des cours d'études supérieures ou des séminaires.

Pour la phase III d'ACCFP, les candidats vont proposer un établissement d'accueil de leur choix. Pour faciliter ce processus, ACCFP a identifié et présélectionné un certain nombre d'institutions d'accueil qu'il estime avoir les capacités et l'engagement nécessaires pour offrir des expériences de recherche importantes dans une variété de sujets pertinents au programme de bourse. Les candidats intéressés par un établissement d'accueil présélectionné doivent contacter cette institution et obtenir une approbation avant de déposer leur candidature. La liste des établissements d'accueil présélectionnés d'ACCFP avec leurs contacts est disponible sur le site internet du programme à l'adresse: www.accfp.org. Les candidats peuvent proposer des institutions hôte qui ne figurent pas sur la liste d'ACCFP, mais doivent obtenir une lettre d'appui de ces établissements.

7.0. Matériel de candidature

Les dossiers de candidature à la bourse d'ACCFP seront considérés comme incomplets tant que tous les documents nécessaires ne sont pas reçus par le secrétariat d'ACCFP. Un dossier de candidature complet est composé de documents suivant:

1. Un **formulaire de demande en ligne** d'ACCFP, y compris la **note conceptuelle du projet** (obligatoire pour tous les candidats),
2. **Formulaire d'appui institutionnel** (facultatif pour les post doctorants candidat à la bourse de science d'adaptation; obligatoire pour tous les autres candidats)
3. **Deux (2) formulaires de références professionnelles** (obligatoire pour tous les candidats)
4. **Lettre d'appui /confirmation** de l'établissement d'accueil proposé (Pour les candidats en science de l'adaptation uniquement).

Les documents de candidature sont disponibles en anglais et en français, et les dossiers peuvent être soumis dans l'une des deux langues.

Les candidats sont encouragés de bien vouloir respecter scrupuleusement toutes les limites de mots prévues dans les formulaires de bourse d'ACCFP. Ne pas respecter ces instructions sera interprété comme un manque de capacité à identifier les informations essentielles et à écrire de façon concise, et sera jugé défavorable dans le processus d'examen des demandes.

8.0. Comment postuler

Tous les dossiers de candidature doivent être soumis à travers le processus de demande en ligne d'ACCFP. Pour accéder au système de demande en ligne, veuillez visiter le site web : www.accfp.org. Les candidats potentiels sont requis de choisir la langue (**version anglaise** ou **française**) dans laquelle ils aimeraient déposer leur demande de bourse.

Sur la page de l'application en ligne, le nouveau candidat(e) sera tenu de s'inscrire afin de pouvoir se connecter et accéder au formulaire de demande, puis cliquez sur le formulaire de demande et remplir tous les champs requis.

Tous les candidats seront tenus de remplir les étapes et les tâches suivantes en ligne:

Étape 1: De l'accomplissement de la demande en ligne

Tâche 1: Téléchargement de la proposition de projet de recherche

Tous les candidats indépendamment du type de bourse sont tenus de présenter une proposition de projet de recherche. Le document de proposition de projet doit être

dactylographié en police Arial 12. La proposition peut être rédigée en anglais ou en français.

Pour les boursiers de science, un guide du budget Excel a été créé spécialement pour cet appel: il est disponible dans le [dossier des ressources](#) de demande sur la plate-forme en ligne. Une ligne des catégories budgétaires acceptables (personnel, collecte de données, équipement, voyage international, formation, frais de recherche) est disponible pour chacune des catégories respectives dans le guide du budget Excel (utilisez ce guide comme modèle). Toutes les parties du formulaire de budget devront être remplies.

Tâche 2: Téléchargement de(s) la lettre(s) d'appui/confirmation des institution(s) et des référence(s) appropriées

Des lettres d'appui signées par les personnes appropriées associées à cette candidature doivent être remplies par ces individus respectifs. Remplissez les coordonnées et adresses de la personne(s) / ou institution(s) dans le formulaire de demande, et un e-mail contenant les directives sur la manière de soumettre les lettres de recommandation et d'appui institutionnel en ligne sera automatiquement envoyé à ces adresses électroniques respectives.

- Le formulaire d'appui institutionnel doit être rempli par un représentant compétent de l'institution d'origine du candidat et doit être présenté par l'institution d'origine (pas par le candidat) directement au secrétariat d'ACCFP.
- Les formulaires de référence professionnelle doivent être remplis par deux (2) références appropriées et soumis par chacune d'elles directement au secrétariat d'ACCFP.
- Les lettres d'appui/ confirmation des potentielles institutions d'accueil, doivent être soumises par le candidat ou par le représentant de l'institution d'accueil choisi.
- **Notez qu'il est de la responsabilité du candidat de s'assurer que son institution d'origine et ses deux références ont présenté leurs lettres à temps.**

Tâche 3: Téléchargement des pièces-jointes importantes

Les pièces-jointes importantes, telles que les diplômes et la lettre d'admission doivent être téléchargées séparément.

9.0. De la communication des résultats

Une fois le processus de sélection des boursiers achevé, le secrétariat d'ACCFP informera **uniquement les candidats retenus** de la décision finale. Il est prévu que les résultats du processus de sélection seront communiqués par e-mail avant le 10 Mars 2015.

10.0. De l'autorisation d'utilisation et la divulgation d'information

Les différents départements et le personnel approprié du secrétariat d'ACCFP et ses partenaires, le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI), auront accès à toutes les informations relatives aux propositions de projets de recherche présentés au cours de cet appel, y compris les dossiers complets, les classements et les listes de classement de la commission de sélection. Les dossiers individuels sont par ailleurs considérés comme étant confidentiels jusqu'à ce qu'ils soient approuvés pour financement, à partir de ce moment le résumé, les objectifs et le budget des propositions de projet approuvées seront rendus public. En présentant un dossier de candidature pour cet appel, le candidat consent à la divulgation des documents soumis par le requérant aux examinateurs impliqués dans le processus de sélection, à la fois au sein du secrétariat d'ACCFP, le CRDI et de l'extérieur. De plus le candidat consent à la divulgation de son nom, et le titre du projet proposé dans toute annonce de projets de recherches retenues.

Pour plus d'informations sur le programme ACCFP et / ou le présent appel à candidatures, veuillez contacter le secrétariat d'ACCFP à: accfp2@gmail.com ou accfp@ira.udsm.ac.tz